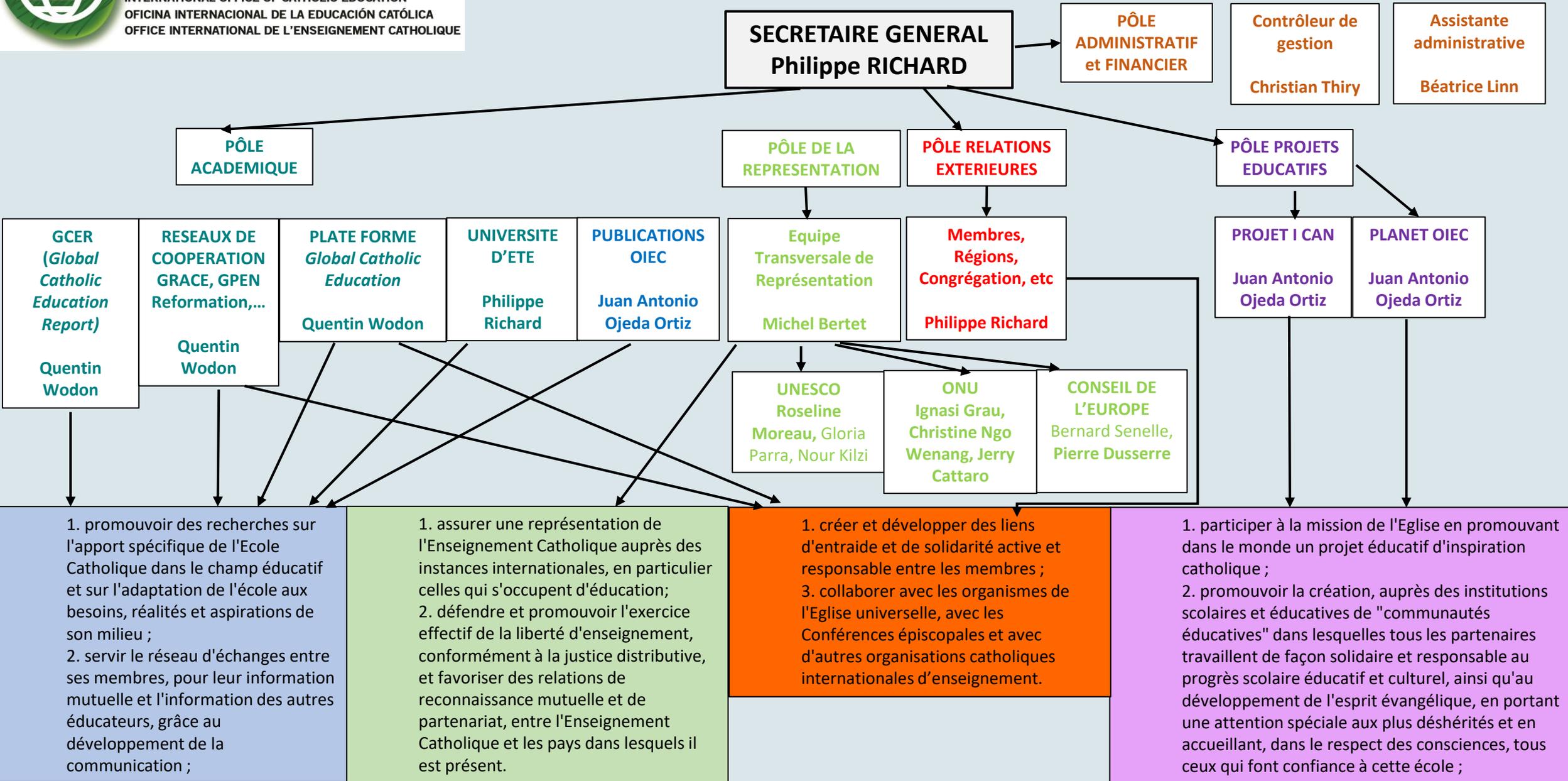


ORGANIGRAMME ORGANISATIONNEL



SECRETARE GENERAL
Philippe RICHARD

PÔLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

Contrôleur de gestion
Christian Thiry

Assistante administrative
Béatrice Linn

PÔLE ACADEMIQUE

PÔLE DE LA REPRESENTATION

PÔLE RELATIONS EXTERIEURES

PÔLE PROJETS EDUCATIFS

GCER (Global Catholic Education Report)
Quentin Wodon

RESEAUX DE COOPERATION GRACE, GPEN Reformation,...
Quentin Wodon

PLATE FORME Global Catholic Education
Quentin Wodon

UNIVERSITE D'ETE
Philippe Richard

PUBLICATIONS OIEC
Juan Antonio Ojeda Ortiz

Equipe Transversale de Représentation
Michel Bertet

Membres, Régions, Congrégation, etc
Philippe Richard

PROJET I CAN
Juan Antonio Ojeda Ortiz

PLANET OIEC
Juan Antonio Ojeda Ortiz

UNESCO
Roseline Moreau, Gloria Parra, Nour Kilzi

ONU
Ignasi Grau, Christine Ngo Wenang, Jerry Cattaro

CONSEIL DE L'EUROPE
Bernard Senelle, Pierre Dusserre

1. promouvoir des recherches sur l'apport spécifique de l'Ecole Catholique dans le champ éducatif et sur l'adaptation de l'école aux besoins, réalités et aspirations de son milieu ;
2. servir le réseau d'échanges entre ses membres, pour leur information mutuelle et l'information des autres éducateurs, grâce au développement de la communication ;

1. assurer une représentation de l'Enseignement Catholique auprès des instances internationales, en particulier celles qui s'occupent d'éducation;
2. défendre et promouvoir l'exercice effectif de la liberté d'enseignement, conformément à la justice distributive, et favoriser des relations de reconnaissance mutuelle et de partenariat, entre l'Enseignement Catholique et les pays dans lesquels il est présent.

1. créer et développer des liens d'entraide et de solidarité active et responsable entre les membres ;
3. collaborer avec les organismes de l'Eglise universelle, avec les Conférences épiscopales et avec d'autres organisations catholiques internationales d'enseignement.

1. participer à la mission de l'Eglise en promouvant dans le monde un projet éducatif d'inspiration catholique ;
2. promouvoir la création, auprès des institutions scolaires et éducatives de "communautés éducatives" dans lesquelles tous les partenaires travaillent de façon solidaire et responsable au progrès scolaire éducatif et culturel, ainsi qu'au développement de l'esprit évangélique, en portant une attention spéciale aux plus déshérités et en accueillant, dans le respect des consciences, tous ceux qui font confiance à cette école ;